



LES ARCHERS D'HEROUVILLE

Siège social : Mairie d'Hérouville-Saint-Clair – service des sports



09 14 021

CONCOURS EN SALLE – Samedi 4 et Dimanche 5 Novembre 2023

Concours Sélectif aux championnats du Calvados, de Normandie et de France

Lieu

Gymnase Eugène Laporte – Hérouville-St-Clair

49° 11' 48.76" N – 0° 20' 04.68" O (Périphérique sortie n° 3 « Porte d'Angleterre », suivre la direction « Hôtel Ibis »)

Horaires des départs (rythme AB-CD)

Ouverture du gymnase 30mn avant l'ouverture du Greffe.

TIRS	Départ n°1 Samedi Matin	Départ n° 2 Samedi Après-midi	Départ n°3 Dimanche Matin	Départ n°4 Dimanche Après-midi
Ouverture du Greffe	8h00	13h30	8h00	13h30
Echauffement	8h15 à 8h45	13h45 à 14h15	8h15 à 8h45	13h45 à 14h15
Inspection matériel	8h45	14h15	8h45	14h15
Début des tirs	9h00	14h30	9h00	14h30



Blasons par catégories et armes

Catégories	Arc Classique (CL)	Arc à Poulie (CO)	Arc Nu (BB)
Poussin (U11) *	Ø 80		
Benjamin (U13)	Ø 60 (1)		
Minime (U15)			
Cadet (U18)	Ø 40 (1)	Tri-Spots Ø 40	Ø 60
Junior (U21) à Senior 3			Ø 40 (1)

* Uniquement sur le départ n°1 et 3 - voir règlement FFTA – 4 archers maximum

(1) Tri-Spots sur demande à l'inscription

Inscriptions toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeure)

- Contact, inscription@archers-herouville.fr
- Inscription en ligne, www.archers-herouville.fr (page « Concours »)
- Tarifs, **6€ : Poussin(e) à Cadet(te)**
8€ : Junior à Senior 3 (départ suivant à 6€)
- Date limite d'inscriptions : **31 octobre 2023**

Résultats

Dimanche vers 17h45, remise des récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie.

Divers

- La compétition pourra être annulée par la mairie ou la préfecture jusqu'au samedi matin 8h00. Dans ce cas, tous les inscrits seront prévenus et l'information sera publiée sur le site internet du club..
- Buvette (boissons froides et chaudes, friandises et sandwiches)

La priorité sera donnée aux clubs qui auront retourné leur bulletin d'inscription avec les droits d'engagement.
(Chèque à l'ordre des Archers d'Hérouville)



L'attestation de licence 2024 ou une pièce d'identité sera à présenter au greffe.

Tenue blanche ou du club, et chaussures de sport obligatoires.

Interdiction de fumer dans le gymnase.

Arbitre principal : **GAUNEAU Pascal** | Arbitre-adjoint: **TARIN Emrick**



Les Archers d'Hérouville, Eric CHRISTIEN (Président)

11, rue Jean Giono 14550 Blainville sur Orne | 06 86 48 74 53 | president@archers-herouville.fr | www.archers-herouville.fr

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture du Calvados le 23 juillet 1991 – inscrite sous le n° W142006122

SIRET : 488 823 600 00017 APE : 926 C - Agréée Jeunesse & Sports le 16 nov. 2006 sous le n° 14 06 016